COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

L'ACTION DU COMITÉ INTERNATIONAL AU YÉMEN

L'année même où il vient de célébrer son Centenaire, le Comité international de la Croix-Rouge entreprend une importante action de secours dans des circonstances qui, d'une certaine manière, rappellent l'expérience faite au siècle dernier par son illustre promoteur, Henry Dunant, sur le champ de bataille de Solférino. Aujourd'hui, les victimes à secourir se trouvent dans les montagnes du Yémen, mais, comme il y a cent ans dans la plaine lombarde, ce sont des combattants blessés ou malades abandonnés à leurs souffrances. Ces malheureux sont oubliés dans ce coin de l'Orient que l'on n'ose plus appeler l'Arabie heureuse.

Fondée en premier lieu pour secourir les victimes de la guerre, la Croix-Rouge ne pouvait pas oublier celles que continue de faire ce conflit qui se prolonge au Yémen. Conformément à l'un de ses premiers principes, elle devait proportionner son action à l'ampleur des détresses, qui sont beaucoup plus vives dans les régions tenues par les guerriers royalistes de l'Imam El Badr, hautes terres où n'existe pas un seul médecin et où la plupart des blessés meurent faute de soins. La situation est tout autre dans la République arabe du Yémen, où se trouvent plusieurs hôpitaux et où un service de santé bien organisé accueille les blessés militaires et civils. Le CICR y a néanmoins apporté des médicaments et autres secours dont on lui avait fait la demande. Mais, chez les royalistes,

il était, grâce à son statut de neutralité, la seule institution qui pût intervenir. Et il a entrepris cette tâche lourde et ardue avec la certitude d'agir selon l'esprit de ses fondateurs, dont le monde entier vient de célébrer la mémoire.

Etapes successives de l'action. — La tâche actuellement entreprise par le CICR revêt un caractère unique : il s'agit d'installer en plein désert un hôpital de campagne de cinquante lits d'abord et de cent lits bientôt. Cependant, dès le début du conflit, le CICR s'était efforcé d'intervenir en faveur des victimes.

Déjà en décembre 1962, il délégua deux médecins dans une région tenue par les forces de l'imam El Badr et put, à cette occasion, procéder à une première évaluation des besoins et dispenser quelques secours. Rappelons que ces médecins furent surpris par un bombardement alors qu'ils se trouvaient parmi les guerriers royalistes. Ils furent tous deux légèrement blessés, ce qui ne les avait pourtant pas empêchés de soigner et d'opérer des hommes plus grièvement atteints qu'eux-mêmes.

Peu après, deux autres délégués se rendaient à Sanaa et prenaient contact avec le maréchal Sallal, président de la République arabe du Yémen. Un premier résultat de ces deux missions fut d'obtenir des deux antagonistes l'engagement formel de respecter les principales règles des Conventions de Genève. Dans les deux camps, les délégués s'efforcèrent d'apporter leur assistance aux prisonniers civils et militaires et organisèrent le rapatriement d'un certain nombre de ceux-ci.

C'est alors que le CICR adressa des appels aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge. Une première fois, le 22 février 1963, il faisait part des besoins pressants que ses délégués avaient constatés au Yémen, tant du côté royaliste que républicain, à la suite des événements de guerre. Il demandait aux Sociétés nationales de lui apporter leurs concours dans l'action de secours qu'il jugeait indispensable d'entreprendre, concours qui pouvait se manifester, soit par une aide sous forme de dons en espèces qui lui permettrait d'acheter des médicaments, ou encore des dons en nature destinés au Yémen.

A la demande des autorités de Sanaa, le CICR distribua, du côté républicain, d'importantes quantités de médicaments dont une

partie provenait de diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Mais il ne réussit pas à obtenir les quelques équipes médicales qu'il sollicita pour le côté royaliste. Les délégués-médecins du CICR se trouvèrent donc seuls pour dispenser leurs soins aux blessés et malades. Il devint de plus en plus évident que l'ampleur des détresses exigeait la présence d'un personnel beaucoup plus nombreux et disposant d'un matériel sanitaire adapté aux besoins.

Le 19 septembre, voyant que les combats continuaient au Yémen où de nombreuses victimes, civiles et militaires, n'étaient pas ou presque pas secourues, il renouvelait son appel aux Sociétés nationales. Il prévoyait dès lors deux sortes de mesures qu'il estimait indispensables : Augmenter, premièrement, le nombre des équipes médicales travaillant à l'intérieur du Yémen ; deuxièmement, créer un hôpital de campagne dans le nord du Yémen, à proximité de la frontière séoudienne.

Le 7 novembre, le Comité international pressait de nombreuses Sociétés nationales de lui fournir des contributions en espèces, vu la décision qu'il avait dû prendre entre temps et qui était motivée par le résultat décevant de ses précédents appels. Cette situation nouvelle, il l'exposait dans un câble dont voici les passages principaux :

Devant ce résultat très décevant et nullement en rapport avec besoins médicaux et sanitaires impérieux régnant dans région Yémen contrôlée par Imam dépourvue tous médecins et hôpitaux CICR décide acquisition immédiate et installation sans délai nord Yémen hôpital campagne 50 lits stop matériel nécessaire comprenant notamment bloc opératoire avec toutes installations techniques accessoires instruments chirurgicaux appareil rayon X laboratoire filtrage eau lits tentes véhicules en cours acquisition selon directives personnalités expérimentées connaissant exigences sociales stop recrutement personnel médical et technique suisse en cours avec collaboration croix-rouge suisse stop installation hôpital prévue pour environ 15 novembre sur emplacement déjà reconnu et dont localisation exacte sera notifiée toutes parties intéressées selon conventions Genève.

Les réponses n'ayant été que peu nombreuses à ses appels de février et septembre 1963, le CICR avait donc été obligé, devant la

situation dramatique au Yémen, de prendre lui-même la responsabilité financière de l'action projetée dans ce pays, et qui, d'avance, se révélait fort coûteuse. Il fallut trouver en Suisse les ressources nécessaires.

Un hôpital dans le désert. — Grâce à l'appui du Conseil fédéral et à l'active collaboration de la Croix-Rouge suisse, le CICR a pu réunir suffisamment de personnel et de matériel pour installer l'hôpital de campagne. Celui-ci se trouve sur territoire yéménite, dans la zone démilitarisée où séjournent des observateurs des Nations Unies, à 50 km environ au sud-est de la localité séoudienne de Najran. Il comprend un « clinobox », bloc opératoire de quatre compartiments, du type le plus moderne, véritable clinique en miniature, permettant de procéder aux principales opérations de grande chirurgie. Autour de cet élément central sont dressées plusieurs tentes avec, pour commencer, des lits pour cinquante patients, ainsi que le logement du personnel. Celui-ci comprend une trentaine de personnes, dont sept médecins, recrutés par la Croix-Rouge suisse.

M. A. Rochat, délégué, qui prend la tête de la mission du CICR dans la péninsule arabique, quitta Genève le 11 novembre 1963, tandis que le Dr Wolfgang Schuster, médecin-chef de l'hôpital de campagne, partit le 13, accompagné des membres du personnel placé sous ses ordres.

Si ce personnel de l'hôpital de campagne quitta la Suisse par vols ordinaires, les éléments matériels de cet hôpital durent être transportés sur les lieux de destination par des avions spéciaux. Un premier avion s'envolait, le 12 novembre, de l'aéroport de Genève-Cointrin à destination de l'Arabie séoudite, d'où le transport s'organisait à destination du Yémen.

Il s'agissait d'un C.124 « Globemaster », seul appareil assez grand pour contenir le bloc opératoire. Il transportait également les tentes et les lits destinés aux patients, ainsi que d'importantes quantités de matériel médical sanitaire [1]. Cet appareil n'ayant pu se poser sur un emplacement proche de l'endroit choisi pour installer l'hôpital de

---

Hors-texte.

LE CICR AU YEMEN

Chargement à l'aéroport de Genève, des divers éléments de l'hôpital de campagne et du matériel médical.

Photos Jean Zbinden

Un second avion atterrit sur la piste de sable de Najran, au Yémen...

...et l'on décharge le matériel médical.

Photos « Comet »

En plein désert, à Uhkd près de Najran, on commence à installer le futur hôpital de campagne...

...signalé par un drapeau à croix rouge.

Photos Jean Mohr

Un premier visiteur
s'approche
du camp d'Uhkd...

Photos Jean Mohr

... où les tentes sont maintenant dressées.

campagne, la cargaison dut être déchargée à Djeddah, puis transportée par voie de terre jusqu'au lieu de destination. On peut imaginer les immenses difficultés que cette dernière opération signifiait, si l'on sait qu'il fallait parcourir, avec des camions lourdement chargés, une distance de 1.200 kilomètres à travers un désert montagneux.

Le premier avion n'ayant pu emporter qu'une partie du matériel seulement, un second avion fut affrêté [1]. On ne savait pas encore, lorsqu'il quitta Genève le 16 novembre, s'il pourrait se poser sur le lieu même choisi pour l'installation de l'hôpital. Il réussit cependant cette manœuvre grâce à l'habileté du pilote qui fit ensuite plusieurs voyages entre Djeddah et Najran (ville la plus proche de l'emplacement du camp) afin de transporter du matériel déposé lors du premier vol.

Un troisième vol eut lieu enfin, le 29 novembre, grâce auquel la totalité du matériel se trouva enfin à destination, permettant le plein fonctionnement de l'hôpital de campagne.

Le Comité international à Sanaa. — Un délégué du Comité international se trouve à Sanaa. Il y poursuit les tâches traditionnelles de l'institution et il a pu visiter des prisonniers de guerre. De plus, d'entente avec le Croissant-Rouge yéménite, il a organisé une petite action de secours et prévu d'installer, dès le début du mois de décembre, une « goutte de lait » en faveur des orphelins de guerre. Il a l'intention d'organiser ultérieurement une seconde « goutte de lait » à Taizi.

Signalons encore qu'il sera rejoint par un second délégué qui doit se rendre à Sanaa.

Les équipes mobiles. — Depuis la base que représente l'hôpital de campagne, il sera sans doute possible d'envoyer des équipes itinérantes composées de quelques médecins qui rayonneraient dans le nord du Yémen, soigneraient les blessés rencontrés en cours de route et examineraient quelles sont les possibilités d'évacuation des plus grièvement atteints vers l'hôpital de campagne. Des équipes médicales mobiles ont été demandées aux Sociétés nationales dont

---

Hors-texte.

certaines espèrent pouvoir bientôt en mettre quelques-unes à disposition. Il est prévu que ces équipes seraient implantées dans d'autres régions inaccessibles depuis l'hôpital de campagne, régions où les besoins paraissent également grands.

Actuellement, seule la Croix-Rouge britannique a fourni une équipe. Celle-ci est composée d'un chirurgien et d'un infirmier accompagnés d'un délégué du CICR et d'un interprète, et elle est installée maintenant sur les lieux mêmes où elle va travailler, au nord-ouest du Yémen.

Problèmes financiers. — Le coût de cette action, on s'en doute, est important. Ainsi, les dépenses encourues ou prévues pour l'achat du matériel nécessaire à l'hôpital de campagne s'élèvent à environ 600.000 francs suisses, sans compter les frais de transport par avion qui sont estimés à plus de 200.000 frs. Les frais subséquents inhérents au fonctionnement de cet hôpital ne peuvent être encore évalués. Les dépenses administratives du CICR pour les frais de sa mission au Yémen sont de l'ordre de 50.000 frs. par mois, et c'est déjà à plus de 350.000 frs. que s'élèvent ses dépenses à fin novembre, depuis le moment où il a engagé son action au Yémen.

C'est le CICR qui assume la responsabilité financière de cette mission, grâce à des fonds qui lui ont été avancés par la Confédération. Il doit donc s'efforcer de chercher activement des concours financiers extérieurs pour alléger la charge énorme que représente la mise à disposition et l'exploitation de son hôpital de campagne comme ses autres actions au Yémen.

Un certain nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge ont annoncé leur contribution au CICR, mais leur participation ne représente jusqu'ici qu'une faible partie des frais engagés à ce jour.

Mentionnons, pour compléter la situation, que les frais d'engagement et d'entretien de l'équipe affectée à l'hôpital de campagne (30 personnes) ne sont pas supportés par le CICR, mais incombent à la Croix-Rouge suisse et sont évalués à 100.000 francs par mois.

Les délégués du Comité international. — Il est opportun, afin qu'on puisse imaginer mieux les difficultés de l'action entreprise par le CICR, de savoir en quoi consiste la tâche de ses délégués au Yémen. Au cours des missions qu'ils accomplissent, ils apportent des

secours médicaux, prodiguent, s'ils sont médecins, des soins aux malades et blessés. Ils visitent des prisonniers dans l'un ou l'autre camp, leur apportant des secours dont ils auraient besoin, et intervenant afin qu'ils puissent communiquer avec leur famille.

Mais les délégués du CICR ont aussi pour tâche d'examiner sur place quels sont les besoins créés par des situations de guerre. Dans ces expéditions, les conditions qui leur sont imposées sont souvent dramatiques et nous n'en donnerons qu'un exemple : la mission des Dr Spirgi et Wild, accompagnés de M. Vust, dans ce pays à la fois désertique et montagneux qu'est la partie nord-ouest du Yémen.

Partis en avion de Djeddah à destination de Jisan, ils ont, depuis cette dernière localité, avancé en territoire royaliste dans des camions, puis à dos de mulet et souvent à pied. Ils ne rencontraient que des villages fort isolés et accrochés à la montagne où se pressaient autour d'eux, à chaque halte, des malades et blessés. Ils marchaient parfois plus de 12 heures par jour et ne trouvaient partout que des conditions déplorables de logement et d'alimentation. Le Dr Wild tomba malencontreusement, alors qu'il chevauchait à dos de mulet, et se fractura une vertèbre. Accompagné des deux autres délégués du CICR, il réussit à gagner, au prix des plus grandes difficultés, les lignes républicaines et à se faire transporter, par hélicoptère, à l'hôpital de Sanaa. De là, les trois délégués regagnèrent Djeddah par avion. Ils avaient accompli malgré tout leur mission et constaté à quel point est actuellement nécessaire, au Yémen, une aide neutre et désintéressée, comme l'est celle de la Croix-Rouge.